



## Tarifs Service Enfance Année Scolaire 2022/2023

### 1. Accueils périscolaires (uniquement jours scolaires, pour les enfants scolarisés à Mundolsheim)

#### 1a. Restauration Scolaire

Frais de garde	Forfait*	T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
	4 MIDIS	13,00 €	18,10 €	22,00 €	23,30 €	25,90 €	38,90 €	45,40 €	51,80 €	64,80 €	77,80 €
3 MIDIS	9,70 €	13,60 €	16,50 €	17,50 €	19,40 €	29,20 €	34,00 €	38,90 €	48,60 €	58,30 €	
2 MIDIS	6,50 €	9,10 €	11,00 €	11,70 €	13,00 €	19,40 €	22,70 €	25,90 €	32,40 €	38,90 €	
1 MIDI	3,20 €	4,50 €	5,50 €	5,80 €	6,50 €	9,70 €	11,30 €	13,00 €	16,20 €	19,40 €	
Ponctuel	1,10 €	1,54 €	1,87 €	1,98 €	2,20 €	3,30 €	3,85 €	4,40 €	5,50 €	6,60 €	
Repas	A additionner aux frais de garde	3,00 €	3,00 €	3,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	6,60 €

#### 1b. Accueil périscolaire du soir

Animation soir	Forfait*	T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
	4 SOIRS	25,90 €	36,30 €	44,10 €	46,70 €	51,80 €	57,00 €	59,60 €	67,40 €	77,80 €	93,30 €
3 SOIRS	19,40 €	27,20 €	33,00 €	35,00 €	38,90 €	42,80 €	44,70 €	50,50 €	58,30 €	70,00 €	
2 SOIRS	13,00 €	18,10 €	22,00 €	23,30 €	25,90 €	28,50 €	29,80 €	33,70 €	38,90 €	46,70 €	
1 SOIR	6,50 €	9,10 €	11,00 €	11,70 €	13,00 €	14,30 €	14,90 €	16,80 €	19,40 €	23,30 €	
Ponctuel	2,20 €	3,08 €	3,74 €	3,96 €	4,40 €	4,84 €	5,06 €	5,72 €	6,60 €	7,92 €	

#### 1c. Accueil du matin

Accueil du Matin		T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
Demander le dossier d'inscription		1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €	2,00 €	2,30 €	2,50 €	2,80 €	3,00 €	4,00 €

Accueil soumis à une inscription spécifique

\*Forfait : Les formules annualisées correspondent à des inscriptions régulières sur toute l'année scolaire. Les tarifs sont calculés sur une base annuelle, divisé par 10 mois (septembre à juin), et bénéficiant d'une réduction de 10%.

Une fois la formule adoptée, les jours de la semaine sont fixes. Possibilité de révision du forfait le 1er octobre et 1er février.

### 2. Accueils mercredis et extrascolaires (ouvert aux familles extérieures)

#### 2a. Mercredis en période scolaire

Mercredi		T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
	Journée (sans repas)		7,00 €	9,80 €	11,90 €	12,60 €	14,00 €	15,40 €	16,10 €	18,20 €	21,00 €
Demi-journée (sans repas)		3,50 €	4,90 €	5,95 €	6,30 €	7,00 €	7,70 €	8,05 €	9,10 €	10,50 €	12,60 €
Repas (à additionner aux frais de garde)		3,00 €	3,00 €	3,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	6,60 €

#### 2b. Vacances Scolaires

Vacances scolaires		T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
	Semaine 5 jours (sans repas)		31,50 €	44,10 €	53,60 €	56,70 €	63,00 €	69,30 €	72,50 €	81,90 €	94,50 €
Semaine 4 jours (si jour férié dans la semaine) (sans repas)		25,20 €	35,30 €	42,80 €	45,40 €	50,40 €	55,40 €	58,00 €	65,50 €	75,60 €	90,70 €
Journée (sans repas)		7,00 €	9,80 €	11,90 €	12,60 €	14,00 €	15,40 €	16,10 €	18,20 €	21,00 €	25,20 €
Demi-journée (sans repas)		3,50 €	4,90 €	5,95 €	6,30 €	7,00 €	7,70 €	8,05 €	9,10 €	10,50 €	12,60 €
Repas (à additionner aux frais de garde)		3,00 €	3,00 €	3,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	6,60 €

### 3. Droits d'inscription et pénalités

#### 3a. Droits d'inscription

Des droits d'inscription, d'un montant de **30,00€ par famille**, sont facturés lors de toute nouvelle inscription.

#### 3b. Pénalités de retard

Les deux premiers retards sont facturés au prix d'une garde supplémentaire. A partir du 3ème retard par famille et par mois, un forfait de **11,85€** est facturé.

Détermination des tranches de tarification										
Quotient Familial mensuel	Familles résidant à Mundolsheim									Hors Mundolsheim
	T.1	T.2	T.3	T.4	T.5	T.6	T.7	T.8	T.9	EXTERIEUR
	Moins de 350	350 à 600	600 à 750	750 à 1000	1000 à 1250	1250 à 1500	1500 à 1750	1750 à 2000	Plus de 2000	Familles ne résidant pas à Mundolsheim
La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux mensuels édictés par votre CAF, basés sur l'imposition des revenus. En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.										Pas de nécessité de fournir le QF.

Tarifs validés sous réserve du vote en Conseil Municipal du 23 mai 2022.